

Conditions générales de vente

Toute prise de commande au titre d'un produit figurant au sein de la boutique présente sur la place de marché suppose la consultation préalable des présentes conditions générales. En conséquence, le client reconnaît être parfaitement informé du fait que son accord concernant le contenu des présentes conditions générales ne nécessite pas la signature manuscrite de ce document, dans la mesure où le client souhaite commander en ligne les produits présentés dans le cadre de la boutique. L'acheteur dispose de la faculté de sauvegarder ou d'éditer les présentes conditions générales, étant précisé que tant la sauvegarde que l'édition de ce document relève de sa seule responsabilité.

Article 1 – Objet

Les conditions énoncées ci-dessous régissent les relations entre, d'une part, la société AVIDSEN, 19 Avenue Marcel Dassault, 37200 Tours, dénommée « la société » et, d'autre part toute personne physique ou morale souhaitant effectuer ou effectuant un achat via la place de marché, dénommée « Le Client ».

Ces conditions générales de vente précisent notamment les conditions de commandes, de paiements, et des éventuels retours des produits commandés par les clients.

Article 2 – Prix

Les prix des produits sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TVA et autres taxes applicables au jour de la commande), sauf indication contraire et hors frais de traitement et d'expédition.

Toutes les commandes quelle que soit leur origine sont payables en euros.

La société se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais le produit sera facturé sur la base du tarif en vigueur au moment de la validation de la commande et sous réserve de disponibilité (Sauf cas exceptionnel d'incident technique ou informatique).

Attention : dès que le client prend possession physiquement des produits commandés, les risques de perte ou d'endommagement des produits lui sont transférés.

Article 3 – Traitement de la commande

La commande ne sera traitée qu'à validation par la place de la marché.

Article 4 – Disponibilité des produits

A réception de la commande, la société vérifie la disponibilité du produit commandé.

En cas d'indisponibilité, la société s'engage dans les plus brefs délais à compter de la validation de la commande :

- à livrer le produit commandé,
- ou à proposer au client un produit similaire adapté à ses besoins,
- ou à rembourser le produit commandé.

Article 5 – Paiement de la commande

Les coordonnées ainsi que le lieu de livraison doivent être clairement définis au moment du paiement.

Article 6 – Livraison

Les produits sont livrés à l'adresse indiquée lors de la commande.

La livraison des commandes est assurée par différents transporteurs selon le fournisseur et/ou le poids du colis. La société propose également l'envoi des colis en Point Relais grâce à son partenaire DPD.

6.1 Délais

Pour toute commande passée et réglée avant 11h les jours ouvrés, celle-ci sera traitée le jour même. Sinon pour toute commande passée et réglée après 10h, elle sera traitée le lendemain.

Les délais indiqués lors de la passation de commande sont des délais moyens habituels vers la France métropolitaine et correspondent aux délais de traitement d'expédition auxquels s'ajoute le délai d'acheminement. La société met tout en œuvre pour respecter ces délais mais n'engagent pas celle-ci. En cas de retard d'expédition, un mail sera adressé au client indiquant le nouveau délai.

Le client a alors le choix, soit d'accepter le nouveau délai, soit de résilier sa commande dans son intégralité ou partiellement. La société s'engage à rembourser la totalité des sommes versées, déduites le cas échéant de la valeur des marchandises dont la demande de livraison aura été maintenue.

La société ne pourra être tenue pour responsable des conséquences dues à un retard d'acheminement. La société rappelle qu'il n'y a pas d'envois les samedis, dimanches et jours fériés.

6.2 Conditions

La participation demandée pour les frais de transport est définie en considérant une livraison en moyenne dans les 2 à 5 jours ouvrés suivant le jour de l'expédition pour la France Métropolitaine, Corse, Andorre et Monaco, 6 à 8 jours pour les pays de l'union Européenne et 10 à 15 jours pour la France d'Outre-Mer avec envoi en colis postal prioritaire. Les petits envois, et envois de petits montants peuvent se faire par courrier rapide ordinaire.

6.3 Problèmes de livraison

Toutes réserves sur le produit livré (par exemple : colis endommagé, déjà ouvert...) doivent être notifiées par écrit au transporteur sur le bon de réception, et à la société le jour de la réception du produit.

Toute réclamation concernant la non-réception d'un colis doit être signalé au plus tard un mois après la prise de commande. Passé ce délai, aucune action de traitement de litige ne pourra être effectuée par la société.

Article 7 – Rétractation

Le client dispose d'un droit de rétractation sans justifier sa décision. Il dispose d'un délai de 14 jours à compter de la réception de la marchandise pour retourner le produit qui ne lui conviendrait pas. Dans ce cas, les frais de retour seront à sa charge.

Le client bénéficie d'un délai de rétractation de quatorze jours qui court à compter de la date de réception de la commande (article L. 121-20 du code de la consommation). Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Au-delà de ce délai, aucune rétractation ne sera acceptée.

- Conditions de reprise du produit

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine, complets (emballage, accessoires, notice...), et à l'état neuf, accompagnés de l'original de la facture d'achat. Les articles retournés incomplets, abîmés, endommagés, ayant été démontés ou salis ne sont pas repris. Cette condition s'applique aussi aux emballages des articles. A défaut de ces conditions, la société refusera purement et simplement le retour du produit, à charge, pour le client, de récupérer son matériel à ses frais ou accepter une réexpédition du matériel à ses frais. La société se réserve le droit de juger au cas par cas en fonction de l'état du produit retourné, de réexpédier ou de rembourser partiellement le client pour couvrir les pertes éventuelles à la revente. En cas de contestation, la société prendra et fournira les photos détaillées des produits concernés à toutes fins utiles.

- Procédure à suivre

Le client peut faire valoir son droit de rétractation directement via son compte client de la place de marché ou en appelant au 02 47 34 08 80 pour connaître la procédure de rétractation. Pour faciliter et accélérer le déroulement du processus, un numéro de retour sera alors attribué, qu'il conviendra d'indiquer lors du renvoi du produit. Ce numéro est indispensable pour effectuer un retour. Tout retour de colis sans numéro d'accord de retour sera refusé.

Merci de retourner le produit à l'adresse suivante :

MAISONIC.COM/AVIDSEN

26

avenue

Marcel

Dassault

37200 TOURS

- Remboursement

En cas de rétractation la société rembourse les paiements reçus pour le produit concerné ainsi que les frais de livraison aller dans un délai de quatorze jours suivant la réception du produit. Les frais de retour restent à la charge du client.

Le remboursement n'interviendra que lorsque le produit retourné aura été réceptionné et inspecté par le service technique. La société procédera alors à un remboursement via la place de marché concerné. Le remboursement sera effectué au plus tard dans les 14 jours à compter de la date à laquelle la société est informée de la décision du client de se rétracter ou à compter de la date de réception de la marchandise retournée.

Article 8 – Garantie

8.1 Garantie légale

Le client bénéficie des dispositions de la garantie légale de conformité et de la garantie des vices cachés, prévues par le Code de la consommation et le Code civil.

La société s'engage à livrer un bien conforme au contrat. A défaut la société est responsable des défauts lors de la délivrance, mais également de tous ceux résultant de l'emballage, des instructions de montage (L211-4).

Lorsqu'il y a défaut de conformité, la société s'engage à remplacer ou remettre en état soit par réparation soit par échange standard les produits apparemment défectueux. Le choix dépend du client, sauf lorsque celui-ci engendre pour la société des coûts disproportionnés par rapport à second moyen.

Le client peut obtenir la résolution du contrat ou sa réfaction (réduction du prix du bien) si le défaut est majeur et que le délai de la solution choisie excède un mois à partir de la demande ; ou qu'aucun moyen n'est réalisable. Aucun frais ne peut être demandé pour le remplacement, la réparation, la résolution ou la réfaction du contrat.

La société est tenue de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

La garantie légale couvre tous les frais entraînés par les vices cachés.

La société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même, mais des vices cachés, quand même il ne les aurait pas connus, à moins que, dans ce cas, il n'ait stipulé qu'il ne sera obligé à aucune garantie.

Le défaut doit être antérieur à la vente et rendre les produits impropres à l'usage auquel ils sont destinés.

Le client a le choix :

- Soit de rendre le produit et se faire restituer le prix
- Soit de garder le produit et se faire rembourser une partie du prix

Le délai pour agir est de 2 ans à compter de la découverte du vice.

Les produits doivent être retournés dans l'état dans lequel le client les a reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, emballage, notice...). Le client bénéficie des garanties légales de conformité du bien au contrat et des vices cachés et ce conformément aux dispositions. Les dispositions de cet article n'empêchent pas de bénéficier du droit de rétractation prévu à l'article 9.

8.2 Garantie contractuelle

La garantie constructeur est en général de deux ans. Seul le remplacement des pièces défectueuses est pris en charge. Pour valider la prise en charge du produit sous garantie, le client doit fournir une facture à son nom.

Les garanties contractuelles ne couvrent pas :

- Le remplacement des consommables et des accessoires d'alimentation (batteries, ampoules, fusibles, ...).
- L'utilisation anormale ou non conforme des produits. La société invite le client à consulter attentivement la notice d'emploi fournie avec les produits.
- Les pannes liées aux accessoires (câbles d'alimentation...).
- Le démontage du matériel qu'il y ait, ou non, altération du produit. Concernant les produits sur lesquels est apposée une étiquette de contrôle ou de garantie, l'enlèvement de cette étiquette, sa destruction, ou toute altération laissant supposer que le produit a été ouvert, fait perdre le droit à garantie.
- Les dommages et leurs conséquences dus à l'intervention du client ou d'un réparateur.
- Les dommages et leurs conséquences liés à l'utilisation non-conforme à l'usage pour lequel le produit est destiné.
- Les dommages et leurs conséquences liés à toute cause extérieure (accident, chute, choc de la foudre...).
- Sont expressément exclus de la garantie tous effets et/ou conséquences liés directement ou indirectement à une mauvaise alimentation électrique, chocs ou surtensions ou encore consécutive à une altération, ou à une conséquence d'altération, des piles, batteries ou accus.

Dans tous les cas, la société ne saurait être tenu responsable en cas de refus du constructeur d'appliquer sa garantie pour les raisons ci-dessus exposées.

En cas de non prise en charge de la réparation, le constructeur établira un devis, en cas de refus dudit devis, des frais d'expertise pourront être facturés au client.

Cette garantie est étendue jusqu'à 2, 3, 4 ou 5 ans pour certains appareils selon des conditions et modalités mentionnées spécifiquement pour chacun d'eux. Toutefois, en tout état de cause le client bénéficie des dispositions de la garantie légale notamment celles relatives à la garantie légale précisée à l'article 10.1 ci-dessus.

Article 9 – Responsabilité

Les produits proposés sont conformes à la législation française en vigueur et aux normes applicables en France. La responsabilité de la société ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays où le produit est livré (par exemple en cas d'interdiction d'un produit...). Il appartient au client de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'importation ou d'utilisation des produits ou services qu'il envisage de commander. Les photos sont communiquées à titre illustratif. La société invite le client à se reporter au descriptif de chaque produit pour en connaître les caractéristiques précises ; et en cas de doute ou si le client souhaite des renseignements complémentaires, ce dernier peut contacter la société.

En cas d'erreur manifeste entre les caractéristiques du produit et sa représentation et/ou les conditions de la vente, la société ne saurait voir sa responsabilité engagée.

En cas d'achats à titre professionnel, la société n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, perte de chance, dommages ou frais, qui pourraient survenir du fait de l'achat des produits.

A l'égard des produits vendus, la société est tenue à une obligation légale de moyens et en aucun cas de résultat. Cette même obligation de moyens s'applique à tous les stades de la commande et la responsabilité de la société ne saurait être engagée pour tous dommages, inconvénients ou préjudices subis. Les prestations gratuites, notamment plans, vidéos, schémas, instructions et/ou conseils techniques spécifiques et tout ce qui y est assimilé pour aider et faciliter l'installation des matériels vendus, n'ont qu'une simple valeur indicative et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la société. Ne réalisant pas d'installation et n'ayant pas connaissance des lieux et des conditions, matérielles, humaines ou physiques, dans lesquelles le matériel et/ou les équipements livrés sont installés ou utilisés, les obligations ni les conseils de la société ne sauraient, en aucun cas, être assimilés à une obligation de résultat.

Article 10 – Traitement des colis NPAI/Non réclamés/Refusés

Si le colis est retourné par notre prestataire pour le motif suivant :

- NPAI (N'habite Pas à l'Adresse Indiquée)
- Colis non réclamé durant sa période d'instance
- Colis refusé par le destinataire lors de sa livraison

Après réception et acceptation du retour, la société procèdera à un remboursement par virement ou re-crédit sur la carte bancaire selon le mode de paiement utilisé lors de la commande.

Pour tout renvoi de colis à la demande du client des frais de livraison seront appliqués en fonction du poids et de la destination du colis.

Article 11 – En cas de litige

11.1 Droit Applicable

La langue du présent contrat est la langue française. Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français seront les seuls compétents.

11.2 Service de médiation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, la société adhère au Service du Médiateur du e-commerce de la FEVAD (Fédération du e-commerce et de la vente à distance) dont les coordonnées sont les suivantes : 60 Rue La Boétie – 75008 Paris – <https://www.mediateurfevad.fr>. Après démarche préalable écrite des consommateurs vis-à-vis de la société, le Service du Médiateur peut être saisi pour tout litige de consommation dont le règlement n'aurait pas abouti.

Article 12 – Informations légales – Données personnelles

Le renseignement des informations nominatives collectées aux fins de la vente à distance est obligatoire, ces informations étant indispensables pour le traitement et l'acheminement des commandes, l'établissement des factures et contrats de garantie. Le défaut de renseignement entraîne la non-validation de la commande.

Conformément à la loi " Informatique et Libertés ", le traitement des informations nominatives relatives aux clients a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Le client dispose (selon l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978) d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent, qu'il peut exercer auprès de la société. En adhérant à ces conditions générales de vente, le client consent à ce que la société collecte et utilise ces données pour la réalisation du présent contrat.

Article 13 – Archivage preuve

La société archive les bons de commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil.

Les registres informatisés de la société sont considérés par toutes les parties concernées comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.